

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

Table with subscription rates: Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul, 41 0 0; Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, seul, 41 0 0; Aux deux publications réunies, 81 0 0.

Table with advertising rates: Six lignes et au-dessous, premiers insertions, 25.-; Dix lignes et au-dessous, premiers insertions, 35.-; Au-dessus par ligne, 45.-; Toute insertion subséquente, la moitié du prix.

Éducation.

Industrie.

Progrès.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

HISTORIENS MODERNES

DE LA

FRANCE.

M. Thiers.

(Suite.)

" Tandis que je gravissais, dit le voyageur, par une matinée très-froide, le sentier escarpé qui conduit à Saint-Savin, un brouillard épais remplissait l'atmosphère. Je voyais à peine les arbres les plus voisins de moi, et leurs troncs se dessinaient comme des ombres à travers la vapeur. A peine arrivé au sommet, je fus ravi de me trouver au pied d'une gothique chapelle, et ses ogives, ses arcs à ogives, ses fenêtres en forme de rosaces, ses vitraux de couleur à moitié brisés, me charmèrent. Enfin, me dis-je en passant sous l'entée porte, voici une véritable abbaye. C'était par mon imagination un ancien vœu réalisé. Des Espagnols travaillaient dans la cour. Ces robustes ouvriers remuaient avec gravité d'énormes pierres, et j'appris qu'à cause de leur patience et de leur sobriété, on les employait dans nos Pyrénées françaises aux travaux les plus difficiles. Mon compagnon de voyage demanda le propriétaire, et tout à coup un petit homme vil et gai se présenta en disant: " Voici le prieur: que lui demande-t-on?—Voilà la vallée et son prieuré.—Bien venus, nous dit-il, bien venus ceux qui veulent voir la vallée et le prieuré! " Il nous ouvrit alors une porte qui, de cette cour, nous jeta sur une terrasse. La terrasse sur laquelle nous nous trouvions était justement à mi-côte, c'est-à-dire dans la véritable perspective du tableau, en outre sous son vrai jour, car le soleil se levant à peine donnait un relief extraordinaire à tous les objets. Le brouillard, qui j'avais un instant auparavant sur la tête, était alors au-dessous de mes pieds; il s'étendait comme une mer immense et allait flotter contre les montagnes et jusque dans leurs moindres sinuosités. Je voyais des bouquets d'arbres dont le tronc était plongé dans la vapeur et dont la tête paraissait à peine; des chalets à quatre tours qui ne montraient que leurs cônes d'ardoise. La moindre brise qui venait soulever cette masse l'agitait comme une mer. Après de moi, elle vint battre contre les murs de la terrasse, et j'aurais été tenté de me laisser aller à penser comme dans un liquide. Bientôt le soleil, pénétrant, l'agitait profondément et y produisit une espèce de tourmente. Soudain elle s'éleva dans l'air comme une pluie d'or; tout disparut à travers cette vapeur de feu, et le disque incandescent du soleil fut entièrement caché. Ce spectacle avait le prestige d'un songe; mais, un instant après, cette pluie retomba, l'air se retrouva aussi pur, le brouillard aussi épais, mais moins élevé. Grâce à cet abaissement, de nouveaux arbres montraient leurs têtes; des côtes auparavant tout à l'heure présentaient leurs cimes grises ou verdoyantes. Ce mouvement d'abaissement se renouvela plusieurs fois, et, à chaque reprise, le brouillard, en retombant, se trouvait abaissé et une nouvelle zone était découverte. Nous rentrâmes alors chez le possesseur qui, en vertu des lois de la Constituante, a succédé aux riches seigneurs qui s'envenimaient autrefois de ce beau spectacle et n'y voyaient que des rochers et d'humides vapeurs. C'est le médecin de Cantéron qui a fait cette acquisition et qui est le patron naturel de ces montagnes, leur conseil dans toutes leurs affaires, leur organe auprès de l'autorité, leur médecin quand ils sont malades. Il s'est nommé le prieur de Saint-Savin; les habitants lui en ont donné le titre, et il a obligé l'évêque à le lui conserver. Je me rendis de nouveau sur la terrasse pour jouir d'un spectacle tout différent, celui de la vallée délavée des brouillards, fraîche de la rosée et brillante du soleil. Dans ce moment le voile était tiré; je voyais tout, jusqu'à l'écume des torrents et au vol des oiseaux; l'air était parfaitement pur; seulement, quelques nuages qui se trouvaient sur la direction ordinairement plus froide des eaux ou des courants d'air circulaient encore au milieu du bassin, se traînaient peu à peu le long des montagnes, remontaient dans leurs sinuosités, et venaient se reposer enfin autour de leurs pointes les plus élevées, où ils ondoient légèrement. Mais la vallée, comme une rose fraîchement épanouie, me montrait ses bois, ses côtes, ses plaines vertes du blé naissant ou noires d'un récent labourage; ses étangs nombreux couverts de hameaux et de pâturages, ses bosquets fleuris, mais conservant encore leur feuillage jaunâtre; enfin des glaciers et des

rochers menaçants. Mais ce qu'il est impossible de rendre, c'est ce mouvement si varié des oiseaux de toute espèce, des troupeaux qui avançaient lentement d'une haie à l'autre, de ces nombreux chevaux qui bondissaient dans les pâturages ou au bord des eaux; ce sont surtout ces bruits confus des sonnettes des troupeaux, des aboiements des chiens, du cours des eaux et du vent, bruits mêlés, adoucis par la distance, et qui, joignant leur effet à celui de tous ces mouvements, exprimaient une vie si étendue, si variée et si calme. Je ne sais quelles idées douces, consolantes, mais inévitables, immenses, s'emparèrent de l'âme à cet aspect, et le remplissent d'amour pour cette nature et de confiance en ses œuvres. Et si, dans les intervalles de ces bruits qui se succèdent comme des ondes, un chant de berger résonne quelque instant, il semble que la pensée de l'homme s'élève avec ce chant pour raconter ses besoins, ses fatigues au Ciel, et lui en demander le soulagement. Oh! combien de choses ce berger, qui ne pense peut-être pas plus que l'oiseau chantant à ses côtés, combien de choses il me fait sentir et penser! Mais cette douce émotion passe comme un beau rêve, comme un bel air de musique, comme un bel effet de lumière, comme tout ce qui est bien, comme tout ce qui nous touche vivement ne doit, par cela même, durer qu'un instant. Certes de telles pages, négligemment jetées et venues comme d'elles-mêmes dans une brochure plutôt politique, attestent mieux que tout ce qu'on pourrait dire dans un coin de nature d'artiste bien mobile et bien franche (cevaire), ouverte à toutes les impressions, et digne, à certains moments, de tout comprendre et de tout sentir. Il y a une page de Joubroy où il nous représente aussi le père mélancolique et taciturne au haut de sa montagne; mais ici, chez M. Thiers, le berger chante. Dans leurs deux tableaux, le politique comme le philosophe, en s'oubliant s'élève chacun à la poésie, à l'art naturel et simple, à la pure source première du beau et du grand. Ce n'était là pourtant M. Thiers nous en avouant qu'un instant rapide et qu'un éclair; hâtons-nous de rentrer avec lui dans la pratique et la réalité. L'année même où parut cette relation de voyage, il prenait la part la plus active à la rédaction d'un recueil qui ne vint que peu, mais qui était un heureux signal, les Tablettes universelles. Si bien posé qu'il se trouvait au Constitutionnel, en effet, ce cadre de déjà formé ne suffisait point à l'activité de M. Thiers; il sentait qu'il y avait à s'émanciper, à coloniser ailleurs. Les Tablettes furent la première tentative d'union entre les jeunes générations venues de bords différents, celle des prosaïtes de l'Université (Joubroy, Dubois, etc.), les jeunes doctrinaires, fleur des salons sérieux (M. de Rémusat en tête), et les deux méridionaux directement voués à la révolution, MM. Mignet et Thiers. M. Thiers se chargea aux Tablettes du bulletin politique (signé...), qu'on attribue d'abord à la fine plume de M. Étienne, et durant cette année décisive de la guerre d'Espagne et de la lutte sourde du cabinet entre M. de Chateaubriand et M. de Villèle, il ne cessa de se montrer un chroniqueur attentif et pénétrant, déclinant à chaque bulletin son épigramme, qui modéraient déjà l'intelligence des hommes et l'entente du jeu. Comme diversion à cette vive chronique politique (M. Thiers abondera de tout temps en ces sortes de diversions), je noterai un article de lui sur l'architecture gothique (1), à propos de la description de la cathédrale de Cologne, par Boissière. L'idée de M. Boissière qui réduit l'architecture ogivale de l'espèce d'aspiration qu'exercent les hautes tours destinées aux cloches sur le reste de l'édifice, est ingénieuse, mais qui n'est qu'un des éléments de la vérité, se trouve exposée plutôt que discutée par M. Thiers. Plus tard, dans ses nombreux voyages en Italie, au nord du Rhin, en Allemagne, et à l'aide de comparaisons multiples, M. Thiers conçoit à son tour, sur l'ensemble de l'architecture, tout un système historique et générateur complet, tout un livre mouvant et presque passionné, qui est écrit dans sa tête, qui vit dans sa conversation, mais qu'on ne saurait toucher en cet endroit sans anachronisme. Nous n'avons noté en passant l'article sur l'œuvre de Boissière que pour prendre acte de la vocation et signaler en tous sens les aptitudes diverses. Les deux premiers volumes de l'Histoire de la Révolution paraissent dans l'automne de l'année 1823. Cette histoire, qui a eu tant de vogue et d'influence, une influence qui n'est pas épuisée encore, fut commencée un peu au hasard, et naquit par occasion. La première idée en vint à Félix Bodin, qui poussa M. Thiers à l'entreprendre, et qui, le voyant ensuite si bien attaquer l'œuvre, y renonça lui-même avec une parfaite bonne grâce. Bodin était un homme instruit, de bonne heure fatigué, et d'une haleine courte qui ne dépassait guère le résumé historique, genre exigé dont il est le père. Il avait acquis une assez grande réputation à ce qu'il avait écrit de 1823, et son nom

l'histoire de la guerre est une des bases de la science politique. On ne sait à fond la carte d'un pays qu'en étudiant les combats dont il a été le théâtre, et on ne connaît bien les relations d'un pays avec les autres qu'en connaissant bien sa carte." (Article de M. Thiers sur les Mémoires du maréchal Gouvion Saint-Cyr.)

n'est autre, et qu'elle ne saurait raisonnablement dépasser une telle matière. Le but ici est amplement suffisant, et il ne se propose que de le remplir. Toutes les études politiques, gouvernementales, stratégiques, etc., etc., abouissent là, en effet, dans le plus vaste et glorieux cadre; il s'en empare. " Quelle bonne fortune! s'écrie-t-il et a-t-il droit de s'écrier dans cet égoïsme de l'artiste amoureux de son objet; on m'a été prendre Alexandre du fond de l'antiquité, et on me l'a mis là, de nos jours, en uniforme de petit capitaine et avec tout le génie de la science moderne." Pour la première fois donc l'historien a fait, a voulu faire un ouvrage. SAUNTE-BEUVE. —Revue des deux Mondes. (A continuer.)

Journal des Dames. LES MONTRES. Sans calomnier notre époque, il est, nous le croyons, assez généralement convenu qu'on ne peut la regarder comme le plus parfait modèle, quant au savoir-vivre, à l'élegance, aux grâces de l'esprit et des manières. L'antique urbanité française, si renommée par tout l'univers, se résumait difficilement dans un maigron du turf dans un jockey de steeple-chase, dans un fumeur du boulevard-Fortuni, dans un débardeur du mardi-gras. La fâcheuse décadence de cet empire du bon goût et de la politesse auquel nous tenions si justement, procède sans doute, par dessus tout, de nos deux révolutions; et, sous ce rapport la comme sous bien d'autres, peut-être la seconde n'est-elle faite, à la société française, un mal plus profond encore que la première. Les grands citoyens de la convention faisaient passer par le niveau d'acier la génération qui avait eu le malheur de se rencontrer sur leur chemin, mais au moins ils ne flétrissaient pas, ils ne dégradèrent pas d'avance les générations à venir. C'est une légende que les corrupteurs se sont réservée. Aux uns la mort physique qui tue les corps; aux autres la mort morale qui tue les âmes. L'empire d'abord, il faut le reconnaître, puis, après lui, la restauration, avaient reconstruit, en France, une société ou revivaient quelques-unes des belles et élégantes traditions d'autrefois. Le glorieux juillet est venu, et avec lui, par une fatalité singulière, on ne sait quel entraînement vers tout ce qui est grossier; — une caricature de corps-de-garde qui ressemble aux véritables meurs militaires comme les grognards des bataillons ressemblent à des soldats pour tout de bon; la copie des manières et du langage des plus bas lieux; enfin, dans toutes les relations sociales, un abus général que l'on pourrait appeler d'un autre nom. A ce sujet, l'on a plaint souvent la position que les habitudes contemporaines font aux femmes. Si l'on se reporte à la charmante domination qu'elles exerçaient autrefois, si l'on se représente ces reines de salon si entourées, si écoutées, qui dictaient des lois d'élegance, d'esprit et de bon goût, toujours obéies, il est certain que les femmes (bien entendu, il n'est question ici que des femmes de bonne compagnie) n'ont pas à se féliciter de leur rôle actuel. Elle régnaient par la conversation; or, la conversation est morte; on parle, mais on ne cause plus. Toutesfois, en plaignant cette royauté tombée qu'il faut ajouter à toutes celles que nous avons vues périr, ne pourrait-on pas reprocher aux femmes d'avoir trop facilement accepté les habitudes d'aujourd'hui, de s'être montrées d'une indulgence trop encourageante et trop commode? Un assez grand nombre, enfin, ne se sont-elles pas rendues complices des travers contre lesquels leur devoir était de protester? Voyez, par exemple, cet envahissement du cigare, mode si lucrative pour le fisc, mais si tyrannique pour les adorés. A ce propos, commençons par déclarer qu'il est des personnes dont nous faisons grand cas, et qui cultivent le cigare, la pipe même. Les Groënländais ne trouvent rien de délicieux comme de l'huile de baleine rance; nous sommes très-loin de leur faire crime de ce goût. Mais la plupart des fumeurs pratiquent vraiment des principes de liberté qui ressemblent fort à du despotisme, à de l'oppression, comme beaucoup d'autres libertés d'aujourd'hui. On fume dans les rues, dans les promenades, ce qui, soit dit en passant, n'est pas permis dans les villes d'Allemagne, au pays classique de la pipe. On fume bravement et goulument au nez des femmes. Que direz-vous, ô Mme. de Sévigné, si vous ressuscitez dans le Paris de 1845, pour être témoin et victime d'un tel abus? C'est bien alors qu'il vous faudrait enlasser plus d'épithètes que pour le mariage de la grande Mademoiselle avec M. de Lauzun. Et même, sans retourner jusqu'à Louis XIV, quel progrès (si progrès il y a) depuis seize ans! A une époque encore peu éloignée, quel homme pré-

(1) No. du 17 Janvier 1824.

yeux vu, la cigarette déparer de jolies bouches qui semblaient faites pour laisser tomber des perles à chaque mot, comme certaine princesse des contes de fées, et qui ne laissaient tomber que des bouffées de tabac!

On a dit dans un vers souvent cité :

Les hommes font les loix, les femmes font les mœurs.

Si ce vers-axiome n'a raison, le beau sexe ne serait pas, aujourd'hui, sans avoir quelques reproches à se faire, et les mœurs que nous devrions aux femmes ne vaudraient guère mieux que les lois dont les hommes nous gratifient.

Bien entendu que nous sommes fort loin de faire peser sur toutes les torts de quelques-unes. Mais il serait à désirer que ces femmes comprennent que, par l'abandon des habitudes, des répugnances, des privilèges de leur sexe, elles sont fort loin d'augmenter leur influence sur le notre.

Peut-être avez-vous été tristement frappé de l'invasion qu'ont faite, depuis peu, dans la langue usuelle, ces façons de parler basses, triviales, empruntées non pas au peuple estimable et laborieux, mais aux lieux équivoques, à l'argot fangeux du garni et du maladeur. Des jeunes gens bien nés trouvent piquant d'assaisonner leur discours avec certains mots issus des canotiers de la Force ou des plus vilains bouges de la cité. Un trop fameux roman, noble et morale spéculative de la presse conservatrice, a fait faire des progrès immenses à cette invention, déjà en bon chemin, depuis l'ère sublime de 1830.

Or, figurez-vous, mesdames, dans le monde d'autrefois, et nous parlons non-seulement de la cour et des grands seigneurs, mais encore de tout le monde honnête, bourgeois aussi bien que noble; figurez-vous, disons-nous, par impossible, qu'un individu se fût avisé d'importer les expressions des forçats, des voleurs, des gens de mauvais vie! Tout aussitôt, quel haro! quel cri de réprobation! On aurait demandé à ce mal appris pour quelles créatures il prenait les femmes devant lesquelles il employait un dialecte semblable. Beaucoup de gens auraient même supposé qu'il avait fait quelque séjour sur les galères du roi, puisqu'il en connaissait si bien l'argot. Assurément, il se serait fait fermer toute maison où la première loi était de respecter ses auditeurs et surtout ses auditrices.

Eh! bien, les salons d'aujourd'hui, un grand nombre du moins, sont infiniment plus indulgents à cet égard.

Je vais quelquefois dans une maison dont la maîtresse a la prétention de passer pour une femme de bonne compagnie. Elle a, non pas une, mais deux filles, qui, élevées dans la pieuse atmosphère d'un convent renommé, ont fait dernièrement leur entrée dans le monde.

Je fus très-surpris, je l'avoue, quand j'entendis dans cette maison des jeunes gens (quelques uns sortaient à peine du collège) émailler leurs discours des expressions mises en vogue par les romans-feuilletons, plagiaires des *memoirs de Vidocq*. Les *Memoirs de Vidocq*! voilà donc la noble ressource d'où dérivent les enjoliveurs ajoutés, depuis peu, à la langue de Racine et de Fénelon!

Se pouvait-il qu'une maîtresse de maison, une mère de famille, tolérât chez elle de semblables fleurs de rhétorique! Mais non étonnement cessa quand, sur un guéridon, parmi des albums de musiques et diverses publications de luxe, j'aperçus l'édition illustrée des *Mystères de Paris* et du *Juif Errant*. Certes, voilà de charmantes lectures pour une femme qui se pique d'élegance et de bon goût. Mais après tout, les émotions sont choses si rares! L'un en recherche à tout prix. C'est quelque chose d'inaccoutumé, de nouveau, les échappées de la chorégraphie, les *Chouettes*, les *Gouletteuses*! Et comme tout cela est bien étroit pour être mis sous les yeux d'une jeune pensionnaire! Quel excellent complément d'éducation que ces lectures, et comme la connaissance intime du dialecte et des mœurs des *tapis-frances* parfume délicieusement une imagination pure et candide, toute fraîche et sortie de l'ombre du convent!

Entendre un de ces mots hideux qui sentent d'une lieue le sang et la fange s'échapper des lèvres d'une femme, cela ne fait-il pas songer à cette autre princesse des contes de fées à qui une méchante magicienne avait jeté un sort bien affreux: au lieu de perles, au lieu de paroles, c'était des crapauds qui tombaient de sa bouche. Et pourtant, ne sera-t-il pas tout simple qu'une jeune fille vienne à répéter des mots qu'on lui permet d'entendre et de lire!

Mais il est arrivé mieux ou pis que cela aux deux jeunes personnes dont s'agit. Un matin, leur mère vient à entrer, sans être entendue, dans le salon où elles se trouvaient toutes les deux. Que voit-elles, juste ciel! ses deux filles occupées à mettre en pratique la théorie descriptive et pittoresque des danses *orangeuses* usitées dans les orgies d'un certain monde qui n'est pas précisément le monde honnête.

— Que faites-vous là, mesdemoiselle! s'écria la mère indignée.

— Eh! mais, maman, répond l'aînée des deux sœurs, nous essayons cette danse, vous savez... dont nous avons lu la description dans le *Juif Errant*, auquel vous venez de souscrire.

Les pauvres filles n'y entendaient nullement malice. Leur mère fut assez embarrassée pour leur faire comprendre que toutes les théories n'étaient pas bonnes à mettre en pratique pour des jeunes personnes qui sortaient du convent. La dialectique naïve des jeunes filles avait peine à concevoir qu'on laissât sous leurs yeux des leçons qu'il ne leur était pas permis d'appliquer. Encore faut-il se féliciter qu'elles n'aient essayé qu'à huit-clos les théories chorégraphiques du *Juif Errant*, et qu'elles ne les aient pas réservées pour le premier bal où on les conduira, ce qui aurait produit un effet très-imprévu, mais aussi parfaitement logique.

Et puis avec les *Licènes* qui fument, lisent les *Mystères de Paris* et tirent le pistolet, nous avons celles qui se livrent aux chances du lansquenet. Généralement, le tout va ensemble. Quel type, grand Dieu! que la joueuse! Certes, le type du joueur offre une bien allégaante dégénération de la nature humaine; mais la joueuse! cette *physionomie de femme* où devraient toujours luire, comme des rayons purs, les sentiments doux et aimables, la voyez-vous contractée par une passion âpre et féroce! Voyez-vous ses doigts aspirant avidement après l'or accumulé sur le tapis vert, comme le râteau d'un croupier de roulette! Et cependant, nous avons des *licènes* qui passent des nuits entières au lansquenet, qui ruinent leur mari, leurs enfants, si un refus bien formel de crédit auprès de la caisse conjugale ne les forçait à quitter le champ de bataille.

Du lansquenet à la Bourse, il n'y a qu'un pas. La Bourse, c'est le lansquenet sur une plus grande échelle. L'agiotage possède, lui aussi, ses *licènes*. Il y a les joueuses de Bourse en tablier, en vieux bonnet, qui bivouaquent en plein vent, au bas des degrés du sanctuaire, depuis qu'on leur a interdit même l'entrée des galeries supérieures: il y a les joueuses en cachemire, en chapelain de velours, qui viennent stationner dans leur voiture, tandis que les commis d'agents de change vont et viennent pour leur porter les nouvelles et recevoir leurs instructions. Là, désormais, est toute la vie de leur cœur desséché. Les mots de *report*, de *prime*, de *fin courant*, sont-ils beaucoup plus gracieux, dans la bouche d'une femme, que les expressions des *Mystères de Paris*!

N'est-il pas vrai que nos provinces ont immanquablement à gagner dans la propagation des mœurs, du langage, de la littérature et des mœurs qui envahissent certains salons de la grande ville!

N'est-il pas vrai que c'est pour les femmes un titre bien enviable que celui de *licène*!

TH. MURET.

(Quel.)

PARTIE RELIGIEUSE.

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME.

M. l'abbé Lacordaire.

Nulle doctrine autre que la doctrine catholique n'a pu arriver à l'unité des esprits; donc elle possède une puissance surhumaine. Ni le génie, ni la puissance, ni le prestige des fondateurs des autres doctrines ne sont parvenus à fonder une société intellectuelle. D'où vient cependant, s'ils ont tant possédé, qu'ils n'aient pu ce que le catholicisme a pu! C'est qu'ils n'avaient rien de divin; c'est que le catholicisme a quelque chose qui n'est pas de l'homme, qui ne vient pas d'en bas, mais qui tombe d'en haut. Voilà ce que M. l'abbé Lacordaire s'est efforcé hier de démontrer.

Il y a dans son système de logique une sorte de témérité qui s'élève au-dessus des errements traditionnels de la chaire, et quelquefois même des croyances les plus vulgaires. Il faut regretter aussi que la chaleur de l'improvisation fasse tomber de sa bouche des phrases aussi peu conformes à ses sentiments qu'à ses principes dont il est l'organe. Cependant nous avons remarqué que, cette année, M. Lacordaire paraît se mettre en garde contre la trivialité et la plaisanterie, ces deux défauts impardonnables surtout à un orateur chrétien. Ces remarques faites pour l'acquiescement de notre conscience, nous n'hésitons pas à dire que l'analyse de sa conférence d'hier, sans vouloir patronner les étourdités auxquelles nous ne nous arrêtons point.

La doctrine catholique a fondé l'unité publique des esprits parce qu'elle possède la vérité, et que nul autre ne la possède. Lorsqu'elle apparaît en nous, elle nous calme, elle nous unit... Cependant il n'est pas exact de dire qu'elle possède seule la vérité; nous reconnaissons que le déisme affirme un dieu unique, créateur des corps et des esprits, qu'il enseigne l'immortalité, et que Dieu jugera selon les œuvres en vertu de la liberté morale déparée à chacun. Cette doctrine est vraie. On Pappebat, au dernier siècle, la religion naturelle; il n'y avait là qu'un léger inconvénient, c'est que cette religion n'a jamais existé. Et remarquez qu'au XVIIIe siècle le rationalisme, content d'avoir sapé la doctrine catholique, s'était flatté de lui substituer cette doctrine; vous savez combien peu il a réussi, loin d'avoir fondé l'unité des esprits, il n'est arrivé, selon l'expression de Bossuet, qu'à l'athéisme déguisé.

De toutes les doctrines, la doctrine catholique est la plus obscure, la plus singulière, la plus bizarre (qualifications étranges ce nous semble); quelle simplicité nous trouvons, au contraire, dans le déisme, comme il répond au sens commun par sa clarté! Il n'y a dans le catholicisme qu'une lumière de fûte et non d'esprit.

Est-ce que les saintes obscurités du catholicisme ne se dissipent pas pour la raison quiérait! Est-ce que sur la doctrine catholique ne se reflète pas une lumière d'esprit!

Si la doctrine catholique rallie les esprits, est-ce parce qu'elle possède seule la vérité? non, puisque le déisme la possède aussi. (Pas avec le même caractère, férons-nous observer; la vérité du déisme est une vérité négative; celle du catholicisme est pleinement affirmative, et ne laisse aucune place au doute.) D'ailleurs l'homme a horreur de la vérité; on dira donc que la doctrine catholique produit l'unité parce qu'elle procède par autorité, tandis que toutes les autres provoquent la liberté, par conséquent le schisme. Cela n'est pas vrai; toute doctrine procède par autorité. Laissons les théories sur le papier; tout homme qui opère veut opérer; quoiqu'il ait dit, quoique venant la fin doit vouloir les moyens. Toutes les doctrines affirment avec autorité; une doctrine qui ne se

pose pas comme vérité est folle; elle vous défend d'entrer dans son sanctuaire; non, non, il n'en est pas ainsi; chaque doctrine vous pousse, vous saisit, vous jette au dedans du temple et vous dit: Nous vivrons ensemble. Quel est le philosophe qui ne commande pas du haut de sa chaire! quel est le capitaine qui ne commande pas le file à droite, file à gauche! Le philosophe, nous le savons, c'est à dater de ses vingt ou vingt-cinq ans qu'il repente du haut de sa petite chaire de bois. Le magistrat d'ici est des philosophes rationalistes s'il y en a jamais eu. (L'autorité dont parle M. Lacordaire est-elle admissible pour tous ceux qui préchent une doctrine nouvelle? La reconnaît-on en eux d'une manière certaine? La passion est-elle une autorité, et, à tout prendre, peut-on insinuer que cette autorité est égale à celle de la doctrine catholique.)

Quant au libre examen des protestants, ce n'est qu'une plaisanterie; Luther, un jour mécontent de ses disciples qui s'éloignaient de sa doctrine leur disait: prenez-y garde je rétablirai la messe, j'allierai demain ce que j'allierai hier. (Pourquoi refusez-vous à la doctrine de Luther de procéder par autorité! Une thèse défectueuse produit facilement des contradictions.)

Aujourd'hui en Allemagne, on cherche par le saub à rétablir l'unité, à constituer une chaire, une autorité, un symbole. Ne les blâmons pas, s'est écrit l'orateur; que feraient-ils, s'ils ne faisaient pas cela! c'est de toute doctrine d'en agir ainsi; une doctrine sans autorité est sans vie. (Est-il strictement vrai dans la pensée de M. Lacordaire de faire l'apologie du saub et de la force brutale! Nous ne le croyons pas.)

Partout nous retrouvons l'autorité, avec cette différence que le catholicisme dit: Nous allons soumettre votre esprit, ce que les autres n'avaient pas; mais ils agissent de même.

Il faut conquérir l'autorité; comment l'Eglise catholique y est-elle parvenue; pourquoi, d'ailleurs, les autres doctrines ne la possèdent-elles point!

Il existe dans l'Eglise catholique une unité publique des esprits. Cependant chaque individu peut s'en échapper et dire à l'Eglise catholique: « Je ne fais plus partie de vous; » des nations entières l'ont fait. L'Angleterre était catholique, un jour a suivi pour sa séparation; le Danemark, la Suède ont cessé de l'être; de même la Grèce et la plus grande partie de l'Allemagne. Ainsi nous avons toujours à craindre, et nous tous, enfants de l'Eglise, qui que nous soyons, évêques ou prêtres, nous répondons de quelques âmes; un défaut d'habileté, de mansuétude peut creuser un abîme où peuvent disparaître 150,000,000 d'hommes; 150,000,000 d'hommes peuvent quitter la houlette de pasteur; cependant ils restent unis en présence de la force schismatique; comment cela! Le problème est à résoudre. Nous allons l'expliquer; mais il importe d'abord de faire bien comprendre quelle est la force schismatique.

Son premier élément, c'est l'essence lumineuse de notre esprit, qui est lumière et n'a de rapport qu'avec la lumière; lorsqu'on lui présente un objet éclatant, il va droit à lui; il ne conçoit que la lumière. Or, aucune doctrine ici-bas ne possède toute lumière, pas même le catholicisme; s'il en était autrement, l'homme ne vivrait pas dans le doute; il serait placé dans cet horizon sans bornes où tout est enivrant, où se chante le cantique des saints, dans le concert éternel. Ne nous trompons pas, nous sommes des enfants bannis de la lumière; un abîme de ténèbres est sous nos pieds; les ténèbres sont partout. A l'orient, au septentrion, au couchant, au midi. Que vous apportons nous misérables envoyés des doctrines! je ne sais quel flambeau à demi-éteint, et nous posons des réfractaires dans les basiliques. Et cependant vous êtes possédés de l'amour de la lumière; voilà le premier élément de la force schismatique. (Est-ce que le catholicisme ne possède pas, par suite de la révélation, toute la somme de lumières que notre foi lui attribue! Sans doute, la lumière céleste sera plus complète, plus radieuse; mais celle que Dieu nous fait voir ici-bas suffit, ce nous semble, pour maintenir l'homme dans la doctrine du catholicisme. Le catholicisme est comme le dernier mot de Dieu pour l'homme, et admette le langage de l'orateur, ce serait donner à croire à la possibilité d'une religion nouvelle, plus parfaite que le catholicisme. C'est ce qu'en vérité M. Lacordaire n'a pu vouloir dire.)

D'autre côté, nous n'avons pas le juste-milieu, et comme la lumière ne vient pas de l'émisphère d'en haut, nous aimons les ténèbres; nous les aimons, en outre, parce qu'elles produisent la vérité et que chaque vérité entraîne un devoir. Le second élément de la force schismatique est donc l'affection de l'esprit pour les ténèbres.

Le troisième, c'est l'individualité caractéristique de l'esprit. Pas un esprit ne ressemble à un autre esprit, comme aucun visage ne ressemble à un autre visage. Avez-vous vu un homme qui ne rêve une situation élevée que pour figurer tout le monde à sa manière! Si l'homme s'élève, si se pose comme l'unité type, comme le modèle de la vie civile et nationale. Partout vous rencontrez la frénésie de son individualité intellectuelle; il en est de même dans le catholicisme; ainsi il n'est pas un homme ayant un clocher de village sur la tête qui ne veuille imposer son individualité.

Le quatrième élément, c'est la liberté de dire à la vérité que vous n'en voulez pas. En présence de ces quatre éléments qui constituent la force schismatique, que restait-il à la force unitaire? Au milieu de tant d'éléments de discorde, qui fait cette unité civile! C'est le souverain dans une monarchie; dans l'aristocratie c'est le sénat, et dans la démocratie c'est le peuple. Quand, au milieu d'un champ de bataille, tout est immobile, chevaux, clairons, poussière, que

se passe-t-il? c'est que la puissance militaire médite, observe. Lorsque le cheval qui porte la souveraineté a frappé du pied, le canon gronde, les escadrons se licentient; avant, l'unité se saisit; voilà l'histoire d'une bataille.

Lorsque trente mille hommes se lèvent au point du jour, c'est que l'unité elle aussi a sonné, appelé ses serviteurs, leur a dit: Partez, allez. Si au contraire les maisons s'agitent lorsque les yeux sont ardents et que les combattants sont dans les rues, trébuchant aux gémonies un objet révéré, c'est que l'unité est troublée. Si, fatiguée, elle reprend un enfant de quatre ans pour le replacer sur le trône dont elle l'avait renversé la veille, c'est là le mystère de l'unité. La force schismatique et la force de l'unité, voilà ce qui constitue le mouvement du monde.

Il n'y a pas d'ordre civil sans souveraineté civile; de même il n'y a point de société des esprits sans gouvernement des esprits. Comme il n'y a que la doctrine catholique qui forme une société, c'est qu'elle possède seule la souveraineté intellectuelle.

Qu'est-ce que cette souveraineté intellectuelle? La souveraineté vient ou des idées ou de l'esprit; elle ne vient pas des idées, car les idées ne sont pas vivantes, elles ne sont que des objets venant se peindre d'autres esprits dans les objets. La souveraineté intellectuelle n'est pas dans les idées: l'Eglise grecque diffère peu de la nôtre, et cependant ce n'est qu'un corps mort. Elle a ses sacrements et ses synodes; ses généraux s'assemblent à St-Petersbourg; c'est une armée, et cependant ce n'est pas la souveraineté des esprits.

Le protestantisme a-t-il réussi à former l'unité? Il a constitué l'anarchie. Point de souveraineté intellectuelle. La grande erreur du protestantisme et du rationalisme, c'est de croire que la souveraineté est dans les idées. La souveraineté est-elle dans l'esprit? Quel homme peut malgré nous nous retenir dans l'Eglise catholique par exemple! Il est manifeste qu'il n'y a pas d'aristocratie des esprits. Qu'est-ce que la différence d'un savant à un ignorant! Parce qu'il sait les mathématiques, l'astronomie, toutes les sciences, en un mot, sera-t-il le souverain de l'autre! Non; la souveraineté n'est pas dans l'esprit de l'homme. Cependant cette souveraineté existe; elle réunit 150,000,000 d'individus. S'il y a dans l'Eglise catholique une société persistante des esprits, comment cela donc? C'est qu'il y a dans l'Eglise catholique l'esprit de Dieu, le Saint-Esprit.

Le rationalisme nous reproche de l'injustice à son égard. Il croit que nous lui confectons la science, le génie, la bonne foi; que nous présentons que toutes ses théories sont fausses; et nous, nous lui disons: vous avez plus de science que nous; nous lui disons même: Vos théories sont vraies; mais ce qui vous manque, c'est la souveraineté.

Si un soldat eût dit: l'empereur Napoléon va perdre la bataille, je vais commander, qui eût obéi? Personne, parce que l'empereur avait l'unité. Allez lui faire part de votre projet; mais s'il l'exécute, s'il réussit, ce n'est pas vous qui en aurez le nom; il faut que la victoire passe par le cerveau du général. Allez donner de même à l'Eglise catholique ce que vous avez; il faut que tout passe par la souveraineté; Dieu le veut ainsi.

Il y a une guerre qui ne cesse jamais. C'est que l'on ne peut supposer que la souveraineté réside entre les mains d'un homme qui n'est rien. Comment un homme portant la souveraineté admettrait-il que la souveraineté se trouve dans un moine, dans un capucin au froc troué! Catholiques, résignons-nous à cette guerre, elle est nécessaire. Si nous étions unis aux puissances, on nous croirait puissants par l'aristocratie; il faut qu'on nous croie puissants par l'esprit. A chacun sa puissance. Un jour viendra où une seule patrie nous réunira; en attendant, souvenons-nous que notre royaume n'est pas de ce monde.

LA PROCHAINE MALLE ANGLAISE.

Par le Steamer de Boston du 1er Mars 1846.

SERA CLOSE AU Bureau de la Poste de Montréal, MARDI, LE 25 DE COURANT, A 7 HEURES P. M.

Les journaux doivent être livrés à 5 heures.

LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 17 FEVRIER, 1846.

Histoire de la Semaine.

Les nouvelles qui nous sont arrivées depuis deux ou trois jours des Etats-Unis, sont de nature à jeter des craintes légitimes dans les esprits sur le résultat de la dénouement probable de la fameuse question de l'Orégon. La correspondance entre le ministre plénipotentiaire anglais, M. PACKENHAM et le secrétaire d'état américain, que nous publions aujourd'hui à l'exclusion d'autres matières locales, a fait une vive et profonde sensation. Les marchés de New-York, Boston et Philadelphie en ont été grandement affectés.

ce que la prochaine malle va nous dire dans quel jour.

Aux dernières dates de Washington, le 11, la discussion de la correspondance récente entre M. Packenham et M. BUCHANAN était le thème de discussion dans le sénat. Les salles étaient remplies de spectateurs, qui viennent de tous côtés assister aux séances. L'impétuosité et le manque de courtoisie se répand dans les classes commerciales; on croit à la guerre. Mais il y a encore un grand parti qui ne la veut pas, et qui espère que l'affaire s'arrangera.

Les révolutions deviennent tout à fait à la mode au Mexique; vraiment ils faut que ces pauvres mexicains aient perdu la tête; pour s'amuser à ces jeux-là, plus longtemps; ils sont la pitié du monde entier; le platon ou les mettra en tutelle le mieux eussent pour eux.

Une lettre reçue du Mexique, annonce qu'une nouvelle révolution a eu lieu dans ce pays, et qu'Arista, un des généraux les plus habiles et les plus énergiques de l'armée Mexicaine, remplace le général Paréles comme président. Cette révolution s'est opérée sans effusion de sang.

Arista commandait l'armée des cinq provinces du nord, et d'après certains journaux américains, est mal disposé envers Santa-Anna, les anglais et les français; et pencherait du côté des Etats-Unis. Si cela est, il pourrait se faire, dit l'auteur de cette lettre, que notre plénipotentiaire, M. Shidel, serait encore en un Mexique et que nos relations avec cette république seraient rétablies.

Samedi dernier, la cour du Banc de la Reine a terminé sa session semi-annuelle pour les affaires criminelles de ce district.

Les séances de ce terme ont été laborieusement occupées, quoiqu'il n'y eût pas un surcroît de crimes et d'offenses à juger. Quand on considère l'accroissement rapide de cette partie du pays, et l'augmentation considérable de la population; on ne peut pas dire qu'il y ait plus de crimes que par le passé. Cependant dans une ville comme Montréal, qui étend ses limites avec une si grande rapidité, il ne peut se faire autrement, qu'il y ait beaucoup de monde exposé à la plus grande misère, aux horreurs du froid et de la faim, faute d'emploi et de travail dans toutes les saisons de l'année. L'insécurité et la misère produisent bien vite le désespoir et le vice. De là nos vols, grands et petits, qui sont le principal aliment de nos tribunaux criminels.

Le moyen d'arrêter cette immoralité qui infecte les classes indigentes de nos villes? C'est d'établir des lieux de refuge pour les pauvres; des maisons de travail et d'industrie, où dans la rigoureuse saison de l'hiver, il puisse à l'abri des injures de la température, gagner son pain et celui de ses enfants.

La ville dépense chaque année des sommes énormes pour ses embellissements et le confort du riche; pourquoi hésiterions-nous un instant à chercher à améliorer la moralité de ses habitants, et des classes inférieures? Est-ce que ce n'est pas un reproche légitime qu'on peut nous faire de n'avoir pas fait un grand établissement public, national pour le soulagement du pauvre; nous le savons, la charité particulière et privée dans notre ville, est loin d'être en défaut à ce sujet; la générosité, la liberté de nos concitoyens est providentielle. Mais c'est un effort public de charité qu'il faut en cette circonstance; une grande maison de refuge et d'industrie; un asile où les pauvres trouveront de la chaleur et de l'ouvrage durant les longs mois de l'hiver; pour cela il faut le concours des autorités et de tous les citoyens. On ne peut trop appeler l'attention publique sur une œuvre d'absolue nécessité comme celle-ci, qui ne peut que contribuer à la prospérité générale, et relever le caractère de toutes les classes de la population. En présence d'un tel besoin, toutes les autorités municipales n'ont que des proportions insignifiantes. Si Dieu, dans son impénétrable providence comble les uns de bien, et plonge les autres dans la plus abjecte des misères, il met au cœur de l'homme la charité, le plus grand, le plus noble des sentiments humains.

Nous nous empressons de signaler cette partie des REPRÉSENTATIONS du grand jury, qui indiquent l'urgence nécessaire d'une maison de refuge et d'industrie en cette grande ville; afin que l'on puisse dire avec orgueil de notre ville natale: oui, il se fait à Montréal un grand nombre de belles choses et de bonnes actions; heurtés qui peut y contribuer et dire avec le poète:

J'ai fait un peu de bien, c'est mon meilleur ouvrage.

La cours du Banc de la Reine passa sentence, samedi, sur à-peu-près une vingtaine de prisonniers condamnés par les petits Juries; presque tous pour larcins, assaults graves, etc.

Tout l'intérêt que l'on a pris aux précédés criminels de ce terme, a été éveillé par le procès de MEYER, et l'affaire des maisons de jeu. L'incendie du Palais de Justice a soulevé l'indignation publique d'un bout du pays à l'autre; le procès de celui qui l'on accusait d'un si grand crime, ne pouvait qu'exercer beaucoup d'intérêt; aussi la foule était immense dans la salle des séances criminelles durant les trois jours des débats; mardi le procès commença, et vendredi seulement le jury après 20 heures de délibération, a rapporté un verdict de « non coupable ».

Dans nos de nos derniers numéros nous parlions des relations intimes, qui paraissent exister entre l'homme LEVAG et MEYER; d'après les témoignages du nommé BARRASSEAU. La déposition de Barrasseau a été formellement contredite par deux ou trois personnes, et a été le texte de remarques très-sévères, de la part de son honneur le juge BAZZAN. Ce n'est donc que justice, pour nous, de mentionner ces faits, et de corriger ce qui pouvait être erroné dans nos colonnes. Merce, après son acquittement, n'est pas demeuré détenu comme on nous avait informé. Il est sorti sans cautionnement le jour même.

Quant à l'affaire des maisons de jeu, nous devons dire un dernier mot à cet égard. La fuite du jeune REARDY, son crime, le vol de £5000 à £10,000; l'arrestation de ceux qui tenaient le triomphe de la rue Bonsecour; l'explosion de tous les sacs de tapis verts, tout cela a créé beaucoup d'excitation et d'animation dans notre ville. Si l'opinion publique a condamné et flétri le grand rbus de confiance dont s'est rendu coupable un jeune homme appartenant à une famille respectable, elle a également condamné la grande négligence de la banque de l'Amérique du nord, et cette absence totale de contrôle et d'attention qui peut bien être une des causes de la perte de ce jeune homme. En effet, si on eût apporté aux affaires de son département le soin ordinaire que tout chef d'une institution financière surtout, doit donner aux comptes de tous les employés et surtout des comptables; le jeune et infortuné Reardy n'aurait pu donner un libre cours à sa passion du jeu et n'eût pas jeté le déshonneur et la honte dans une famille honorable.

Quant aux précédés judiciaires qui ont suivi l'arrestation de Reardy; il n'y a qu'une voix dans la



MAISONS A LOUER.

A LOUER. La maison maintenant occupée par l'Honorable PAPINEAU, encoignures des rues Craig et St. D-minique, près de Champ de Mars. On y trouve BAINS, CABINET-D'AISANCE, et un APPAREIL NOUVEAU et COMPLET de CUISINE. Possession au 1er mai. S'adresser à P. MOREAU. Montréal, 13 févr., 1846.

A LOUER, DEUX MAISONS, sur la Place Albert, rue St. Urbain, bien finies, avec Bains, etc. Une MAISON à deux étages et élégamment finie, rue Lauchetière, vis-à-vis la Place Albert. S'adresser à ALFRED LA ROCQUE, No. 59, Grande rue St-Jacques. Montréal, 10 février, 1846.

A LOUER, et possession au 1er Mai, une MAISON neuve, en pierres de taille, à deux étages, bâtie sur une Terrasse, rue St. Denis, près de l'Évêché, avec écurie, remise, etc. S'adresser à L. A. HUGUET LATOUR, Rue St. Vincent, No. 16. Montréal, 10 février, 1846.

A LOUER, De gré à gré les MAISONS et dépendances situées sur le marché-neuf près des propriétés de S. GIRALDI et occupées par les Sieurs BLANCHARD et autres. Pour les conditions s'adresser à JOHN JORDAN, écri., rue Notre Dame ou à P. E. LECLERE. N. B. Si ces propriétés ne sont pas louées d'ici à SAMEDI, le 14 du courant, le bail en sera mis à l'enchère sur les lieux le dit jour à 10 heures du matin. Montréal, 10 février, 1846.

A LOUER, Le haut de cette Maison avantageusement située dans la rue St. Gabriel au No. 31, vis-à-vis l'Hôtel du Canada, cette partie de maison peut convenir à une famille, ou à des hommes de profession pour Bureaux. S'adresser au propriétaire. LEWIS T. DRUMMOND, Rue Craig. Montréal, 6 février, 1846.

LA BANQUE DU PEUPLE. AVIS. LES ACTIONNAIRES de "LA BANQUE DU PEUPLE," sont par les présentes notifiés qu'UN DIVIDENDE SEMI-ANUEL, a été, aujourd'hui déclaré, sur le capital payé, payable le ou après le 2 du mois de MARS prochain. Le Livre de Transport, sera clos, depuis le 14 jour du mois courant, jusqu'au 2 de MARS prochain. Par ordre des Directeurs, B. H. LEMOINE, Caissier.

A VENDRE. La Première Livraison DE L'ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL de la REVUE CANADIENNE. POUR LE MOIS DE FEVRIER. Sommaire de cette Livraison. Bertile, (Poésie.) par Mme. ANAIS SEGALAS.—Mon Dieu! Payez pour moi! (Poésie.) par MARCELINE DESBORDES-VALMORE.—Sourire, (Poésie.) par JEAN REBOUL.—Feuilleton.—Mlle. de Montpensier et Lauzun, par le baron WALKNAER.—La Mort d'André Chénier, par A. FÉLON.—Le Génie de l'Homme, par Monsieur FAYET.—Littérature Canadienne.—La Terre Paternelle, par un ANONYME.—Charles Guérin, par un ANONYME.—Le Beau Sexe, par FERRE L. McD.—O Salutaris Hostia! (musique sacrée.) par O. PELTIER.—Jeune Fille à quinze ans, Chansonnette, paroles de GUSTAVE LEMOINE, musique de Mlle. LOISA PUGER. PRIX.—UN ECU. Montréal, 10 février, 1846.

A vendre a ce Bureau LA QUATRIÈME LIVRAISON DE LA REVUE DE LA LEGISLATION ET DE JURISPRUDENCE. TABLES DES MATIÈRES CONTENUES DANS LA 4ÈME LIVRAISON DU TOME IER. Janvier, 1846. La Cour du Banc de la Reine, au Terme Supérieur a-t-elle juridiction dans une cause, où une démande excédant £20 courant est réduite par la preuve, à une somme au-dessous de £20 courant? Rébellion à justice, Des Lois d'Hypothèques, Collection de décisions des Divers Tribunaux du Bas-Canada. COURT OF APPEALS. Gully, Appt. and Gilmor Resp., LeMesurier et al Appts., and Hart, Logan et al Respts Hall, Appt., and Bradbury and Roberts Respts. Corriveau Appt., and Pouliot, Intimé, QUEEN'S BENCH. Ross Cuthbert vs. McKinstry, Bélanger vs. Lévesque, Pozer vs. Green, IN BANKRUPTCY. In the matter of John Bates, " " of Vital Gibbeau et al. COMMISSIONER'S COURT. Laurent dit Lortie vs. Stevenson, L'aveu Judiciaire est-il divisible? WELLS & CO.

GRANDE LOTTERIE DE GRAVURES.

TOUS DES PRIX. VIS.—En confirmation à un désir généralement exprimé, et afin que chaque Souscripteur puisse avoir un prix, les propriétaires informent respectueusement qu'ils ont ajouté à la première liste SOIXANTE et QUINTE NOUVEAUX PRIX, sans augmenter le nombre des Billes. On remarquera que ceci ne peut nullement changer la chance quant à la première liste. La différence est, que CHAQUE BILLET TIENNE UN PRIX, arrangement qui, en l'espérance, donne une satisfaction générale. Premier Prix, valeur CENT PIASTRES; Second Prix, valeur QUARANTE PIASTRES; Troisième prix, valeur QUARANTE PIASTRES; Quarante prix, valeur TRENTE PIASTRES; —ET— Deux prix, chacun \$26, Trois do. do \$22; Trois do. do, \$20; Quatre do, \$18; Deux do. do, \$16; Une do \$14; Quatre do, \$12; Quatre do, do, \$11; Cinq do, do, \$10; Quatre do do, \$9; Deux do do, \$8, Trois do do, \$7; Quarante quatre do do, \$6; Dix do do, \$5.

Deux cent cinquante cinq prix moindres—valeur \$365.—(voir la liste des prix.) Billes \$4 chaque (et les liste gratis) chez R. et C. CHALMERS, 8, Grande rue St. Jacques, où, les prix, peuvent être vus. Les personnes de la Campagne qui désireront des billets vendront bien le faire connaître à R. et C. Chalmers sans délai, car les listes se courent rapidement. Montréal, 30 janvier, 1846.

ST. HYACINTHE! COURSES AU TROT. OUVERTES A TOUS LES TROTTEURS. MISES de \$10 chaque, auxquelles sera ajoutée une bourse de \$50. MILLES—les 3 meilleurs sur 5.—Ces Courses auront lieu Lundi, le 23 Février prochain.—Les entrées devront être faites à l'Hôtel KEYE, le 21 février. St. Hyacinthe, 2 février, 1846.

P. GOULET, MARCHAND-TAILLEUR, (RECEMMENT ARRIVÉ DE NEW-YORK.) L'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a ouvert un MAGASIN et une BOUTIQUE comme MARCHAND TAILLEUR, dans la Rue St. Lambert, vis-à-vis JOS. BELLÉ, Ecr. Notaire, où il aura constamment en main un assortiment complet de Draps, Casimirs, Patrons de Vestes, etc., etc. Les personnes désirant fournir leur Drap seront aussi bien servies que si elles le prenaient à son Magasin. M. GOULET, ayant pratiqué dans les meilleurs établissements des États-Unis, et ayant pris des arrangements pour se procurer les nouvelles Coupes et Modes des pays étrangers, n'en cédera à personne pour l'élégance des ouvrages qu'on voudra bien lui confier. Il fait aussi toutes sortes d'Habits Militaires. Montréal, 30 janvier, 1846.



SOCIÉTÉ DE NAVIGATION DU Richelieu. AVIS. LES Actionnaires dans cette Institution sont requis de PAYER, le 7 FEVRIER prochain leur TROISIÈME et DERNIER INSTALMENT sur leur Souscription. Par ordre, J. F. SINCENNES, Sectr. Trés. Montréal, 23 janvier 1846.

A VENDRE. L'ART EPISTOLAIRE, pamphlet de 72 pages; contenant les principes de cet Art, particulièrement appliqués à ce pays? par un Canadien, suivi d'exemples de lettres d'Amateurs de Condéance d'Introduction, de recommandation, &c. &c. Ce Pamphlet est arrangé de manière à être mis en usage dans les écoles élémentaires. L'auteur ayant eu soin de retrancher toute lettre d'annexer &c. On le trouve en vente aux librairies de MM. Fabre et cie, rue St. Vincent. C. P. LEPROTON, rue Notre-Dame. Rolland et Thompson, rue St. Vincent. Chepleau et Lamothe; rue St. Gabriel, et chez le soussigné, rue St. Amable Bureau de l'Aurore. F. CING-MARS. J. C. ROBILLARD.

Agence a New-York. J. C. ROBILLARD, No. 5, Nassau Street. EN présence de l'entraînement si progressif qu'éprouve tous les jours le commerce du Canada, vers les États-Unis, le soussigné a cru important de connaître les NOMBREUSES MANUFACTURES, qui à New-York et dans ses Environs, rivalisent si énergiquement avec l'Europe.—Il ira donc exécuter d'après les goûts coutus, tous les objets dont on lui confiera les commandes, tel que: Mécanismes à Patentes, Inventions nouvelles, d'art ou d'agriculture, Perfectionnement de constructions, Plan d'architecture publique et privée, Ornaments de Salons, Bijouteries et argenteries, Montres et Pendules, Articles de modes, Livres de littérature et de Médecine " publiés aux États-Unis." Instruments de Chirurgie, Et objets de tous genres. AUSSI.—Marchandises diverses comme ci-devant. N. B. Pour ornements et objets d'Église, s'adresser à l'Hôpital-Generale. (Sœurs Grises).

A VENDRE A CE BUREAU LE second volume de la REVUE CANADIENNE, élégamment relié.— AUSSI. Les trois premières livraisons de la REVUE DE LEGISLATION ET DE JURISPRUDENCE. Prix chaque Exemplaire, 2s.-6d.

A VENDRE. Le soussigné offre en vente un COURT TRAITE SUR L'ART EPISTOLAIRE " rédigé par un Canadien, et arrangé de manière à être adopté à l'usage des Ecoles élémentaires. S'adresser à sa demeure, rue St. Amable, Bureau de l'Aurore des Canadas. Dans un prochain avis, on verra avec détails ce qui sera donné. Prix 20 sous par copie. A la douzaine, 7s. 6d. F. CING-MARS. Montréal, 23 janvier 1846.

Sources DE VARENNES. TIRAGE AU SORT — FAITES ATTENTION. MONSIEUR ANTOINE BRODEUR offre en vente au moyen d'un Tirage au Sort 72 LOTS DE TERRE, de 90 pieds de front sur 180 pieds de profondeur, faisant partie de belles propriétés qu'il possède aux Sources de Varennes; les dits Lots devant former un carré à peu près parfait sur une hauteur vis-à-vis les Sources mêmes; le local y est des plus agréables et le point de vue des plus charmants; chaque lot est assez grand pour y bâtir une maison agréable, y avoir une bonne cour et un joli jardin; le plan du village est tiré avec goût, le propriétaire a eu le soin d'y assigner des rues vastes et spacieuses. Le village des Sources est à peu près à vingt arpens du beau village de Varennes, les lots seront tirés entre 72 souscripteurs à £30 chaque, payable le jour du tirage par argent comptant ou par le moyen d'un billet endossé et approuvé; sur un des Lots se trouvent une maison et un hangar en pierre de soixante pieds, séparés par moitié par un mur, ayant toujours été habités par deux familles, mais M. Brodeur se réserve le droit d'occuper gratis la moitié nord-est de la dite maison durant une année à compter du premier mai prochain; et M. Brodeur se réserve en outre le droit d'enlever ses granges et autres bâtiments qui se trouvent construits sur quelques uns des dits Lots. Chaque souscripteur aura droit d'avoir gratis de l'eau des Sources pour l'usage de sa famille à sa maison sur le dit Lot de Terre. Le plan des Lots est déposé au Bureau de J. D. BERNARD, écri. rue St. Paul, à Montréal, où il pourra être examiné. Avis sera donné aux Souscripteurs du jour du Tirage. M. Brodeur se propose de bâtir sur la côte, en face du village et des Sources, une bonne et grande maison pour servir d'Hôtel au voyageur. Et en outre un bon et élégant steamboat pour voyager dès l'été prochain régulièrement de Montréal à Varennes, tous les jours. Varennes, 20 Janvier, 1846.

Bureau des Pertes de 1837-38, B. C. Garderobe de l'Assemblée Législative, Montréal, 22 Décembre 1845. AVIS PUBLIC est par le présent donné que les Commissaires nommés pour s'enquérir des pertes souffertes par les sujets de Sa Majesté, pendant les troubles du Bas-Canada, en 1837-38, et de ce qui en provient et en résulte, siègent journellement dans la Garderobe de l'Assemblée Législative, en cette Cité, depuis 10 heures A. M., jusqu'à 5 heures P. M. Toutes les réclamations ne doivent être par écrit et adressées comme suit: à J. G. BARTHE, Ecuier, Secrétaire de la Commission. Par ordre, J. G. BARTHE, Sec. Com. sur les Pertes. A être inséré deux fois par semaine dans tous les journaux village du Bas-Canada, jusqu'à nouvel ordre. Montréal, 5 Janvier 1846.

Bureau de l'Adjudant Général de Milice, } Montréal, 6 Janvier, 1846. ORDRE GENERALE, SON EXCELLENCE l'Administrateur du Gouvernement ayant été informé que plusieurs Officiers de Milice dont les nominations ont été dûment publiées n'ont pas encore reçu leur commissions, il lui a plu d'ordonner aux Officiers commandants des corps de fournir immédiatement des listes de tels Officiers dans l'ordre de leur nomination, spécifiant avec toute la précision possible la date de chaque nomination. Par ordre, A. GUGY, Col. et Adjt. Gen.

AVIS AUX AUBERGISTES Dans la Cité et BANLIEU DE MONTRÉAL. Bureau de la Paix, Montréal, 2 Janvier 1846. AVIS est par le présent donné, qu'une SESSION SPECIALE DE LA PAIX sera tenue par les Juges de Paix, conformément aux clauses de l'Ordonnance 2 VINGT, chap. 14, au PALAIS DE JUSTICE, MARDI le VINGTIÈME jour de JANVIER courant, pour régler le nombre de certificats à donner pour obtenir LICENCE D'AUBERGE dans la Cité et Banlieue de Montréal, et les personnes en faveur desquelles tels certificats seront accordés. Toutes demandes pour renouveler, et pour obtenir de telles licences devront être déposées à ce Bureau avant le dit 20 courant. La licence de l'année précédente devra aussi être présentée. A. M. DELISLE, Greffier de la Paix.

LA BANQUE DU PEUPLE AVIS. LES ACTIONNAIRES dans cette Institution, sont requis de PAYER, au PREMIER de MARS prochain, le TROISIÈME INSTALMENT, sur le nouveau capital. Par ordre des Directeurs, B. H. LEMOINE, Caissier. Bureau de La Banque du Peuple, } Montréal, 12 Janvier 1846.

BEAUDRY & FRÈRE, No. 124, RUE NOTRE-DAME, ONT constamment un Assortiment très considérable des articles suivants, à des prix très avantageux: Couvertes de Laine, grandeur assorties; Flanelles de toutes les couleurs; Draps à Montaux, de diverses couleurs; do de Castor, do do; Bon choix d'étoffe à Pantalon; Plusieurs cents pièces Coton Blanc 500 Pièces Coton Américain. Montréal, 13 Janvier, 1846.

AVIS. LE Soussigné profite de cette occasion pour informer les Négociants de Montréal, qu'il continue à faire la COMMISSION sur le Marché de New-York (et aussi sur ceux de Philadelphie, Boston et Baltimore, où il a des agents) pour achat d'Épicerie et de Marchandises Sèches; il espère que sa parfaite connaissance de ce marché et sa ponctualité dans ses transactions mercantiles sauront lui mériter la confiance du public dont il sollicite l'encouragement. R. DESRIVIÈRES, 81, Front Street. New-York, 6 Janvier 1846.

LECTURES SCIENTIFIQUES. Société d'Histoire Naturelle. UN cours de Lectures sur des sujets scientifiques sera suivi durant l'hiver dans la Chambre de Lecture de la Société d'Histoire Naturelle, par des membres de la Société. Les Cours seront gratuits tant pour les membres de la société que pour leur famille et le public. Le Cours commencera par une Lecture sur la Minéralogie, par le Dr. HOLMES, SAMEDI, le 24 du courant, à 7 heures, et se continuera toutes les semaines. Montréal, 23 janvier 1846.

ALMANACH DES ADDRESSES. ROMUALD TRUDEAU, Pharmacien Chimiste, Droguiste, No. 106, Rue St. Paul, Montréal. J. P. PLAMONDON, Avocat, Faubourg St. Laurent, encoignure des rues St. Urbain et Dorch. ster.-16 jr. DR. LEPROTON, No. 83, Rue Craig-Janvier, 1846. DR. VALLEE, No. 59, Grande Rue St. Laurent, chez Joseph Vallée, écri. DR. DORSONNENS, 2de. porte à gauche sur St. Louis, à son encoignure avec la Rue Sanguinet. DR. C. DE BOUCHERVILLE, No. 25, Rue Sanguinet, Faubourg St. Laurent. DR. L. BOYER, No. 34, Rue St. Denis, Faubourg St. Laurent. DR. PAPINEAU, No. 41, Rue Craig. DR. TAVERNIER, No. 2, Grande Rue St. Laurent. J. M. LAMOTHE, Avocat, No. 15, Rue St. Vincent. J. C. A. POITRAS, Avocat, No. 18, Rue St. Vincent. M. S. DAVID, Avocat, No. 23, Petite Rue St. Jacques. L. O. LE TOURNEAU, Avocat, transporté son Etude au No. 15, Rue St. Vincent. C. J. COURSOL, Avocat, Coin des Rues St. Vincent et Ste. Thérèse. W. B. LINDSAY, Jr. Avocat, No. 15, Rue St. Vincent. M. LAFRAMBOISE, Avocat, No. 31, Rue St. Gabriel. J. R. BERTHELOT, Avocat, No. 1, Rue St. Vincent. O BEAUCHEMIN, Relieur, No. 25, Rue St. Gabriel, près de l'Hotel du Canada. P. LAMOTHE & D. E. PAPINEAU, Notaires, No. 164, Rue Notre-Dame. C. C. SPENARD, Notaire, Bureau chez des Rues St. Paul et St. Vincent.

La Gazette du Canada est prêt de publier cet avis, ainsi que les autres papiers-nouvelles du Bas-Canada, dans la langue dans laquelle ils sont publiés, une fois par quinze jours, jusqu'au jour de la vente. Le prix de la Gazette et le Toronto Herald, sont aussi Cies de l'insérer. Montréal, 5 Janvier 1846.

Bureau de l'Assemblée Législative, Montréal, 22 Décembre 1845. AVIS PUBLIC est par le présent donné que les Commissaires nommés pour s'enquérir des pertes souffertes par les sujets de Sa Majesté, pendant les troubles du Bas-Canada, en 1837-38, et de ce qui en provient et en résulte, siègent journellement dans la Garderobe de l'Assemblée Législative, en cette Cité, depuis 10 heures A. M., jusqu'à 5 heures P. M. Toutes les réclamations ne doivent être par écrit et adressées comme suit: à J. G. BARTHE, Ecuier, Secrétaire de la Commission. Par ordre, J. G. BARTHE, Sec. Com. sur les Pertes. A être inséré deux fois par semaine dans tous les journaux village du Bas-Canada, jusqu'à nouvel ordre. Montréal, 5 Janvier 1846.

Bureau de l'Adjudant Général de Milice, } Montréal, 6 Janvier, 1846. ORDRE GENERALE, SON EXCELLENCE l'Administrateur du Gouvernement ayant été informé que plusieurs Officiers de Milice dont les nominations ont été dûment publiées n'ont pas encore reçu leur commissions, il lui a plu d'ordonner aux Officiers commandants des corps de fournir immédiatement des listes de tels Officiers dans l'ordre de leur nomination, spécifiant avec toute la précision possible la date de chaque nomination. Par ordre, A. GUGY, Col. et Adjt. Gen.

LA BANQUE DU PEUPLE AVIS. LES ACTIONNAIRES dans cette Institution, sont requis de PAYER, au PREMIER de MARS prochain, le TROISIÈME INSTALMENT, sur le nouveau capital. Par ordre des Directeurs, B. H. LEMOINE, Caissier. Bureau de La Banque du Peuple, } Montréal, 12 Janvier 1846.

BEAUDRY & FRÈRE, No. 124, RUE NOTRE-DAME, ONT constamment un Assortiment très considérable des articles suivants, à des prix très avantageux: Couvertes de Laine, grandeur assorties; Flanelles de toutes les couleurs; Draps à Montaux, de diverses couleurs; do de Castor, do do; Bon choix d'étoffe à Pantalon; Plusieurs cents pièces Coton Blanc 500 Pièces Coton Américain. Montréal, 13 Janvier, 1846.

AVIS. LE Soussigné profite de cette occasion pour informer les Négociants de Montréal, qu'il continue à faire la COMMISSION sur le Marché de New-York (et aussi sur ceux de Philadelphie, Boston et Baltimore, où il a des agents) pour achat d'Épicerie et de Marchandises Sèches; il espère que sa parfaite connaissance de ce marché et sa ponctualité dans ses transactions mercantiles sauront lui mériter la confiance du public dont il sollicite l'encouragement. R. DESRIVIÈRES, 81, Front Street. New-York, 6 Janvier 1846.

LECTURES SCIENTIFIQUES. Société d'Histoire Naturelle. UN cours de Lectures sur des sujets scientifiques sera suivi durant l'hiver dans la Chambre de Lecture de la Société d'Histoire Naturelle, par des membres de la Société. Les Cours seront gratuits tant pour les membres de la société que pour leur famille et le public. Le Cours commencera par une Lecture sur la Minéralogie, par le Dr. HOLMES, SAMEDI, le 24 du courant, à 7 heures, et se continuera toutes les semaines. Montréal, 23 janvier 1846.

ALMANACH DES ADDRESSES. ROMUALD TRUDEAU, Pharmacien Chimiste, Droguiste, No. 106, Rue St. Paul, Montréal. J. P. PLAMONDON, Avocat, Faubourg St. Laurent, encoignure des rues St. Urbain et Dorch. ster.-16 jr. DR. LEPROTON, No. 83, Rue Craig-Janvier, 1846. DR. VALLEE, No. 59, Grande Rue St. Laurent, chez Joseph Vallée, écri. DR. DORSONNENS, 2de. porte à gauche sur St. Louis, à son encoignure avec la Rue Sanguinet. DR. C. DE BOUCHERVILLE, No. 25, Rue Sanguinet, Faubourg St. Laurent. DR. L. BOYER, No. 34, Rue St. Denis, Faubourg St. Laurent. DR. PAPINEAU, No. 41, Rue Craig. DR. TAVERNIER, No. 2, Grande Rue St. Laurent. J. M. LAMOTHE, Avocat, No. 15, Rue St. Vincent. J. C. A. POITRAS, Avocat, No. 18, Rue St. Vincent. M. S. DAVID, Avocat, No. 23, Petite Rue St. Jacques. L. O. LE TOURNEAU, Avocat, transporté son Etude au No. 15, Rue St. Vincent. C. J. COURSOL, Avocat, Coin des Rues St. Vincent et Ste. Thérèse. W. B. LINDSAY, Jr. Avocat, No. 15, Rue St. Vincent. M. LAFRAMBOISE, Avocat, No. 31, Rue St. Gabriel. J. R. BERTHELOT, Avocat, No. 1, Rue St. Vincent. O BEAUCHEMIN, Relieur, No. 25, Rue St. Gabriel, près de l'Hotel du Canada. P. LAMOTHE & D. E. PAPINEAU, Notaires, No. 164, Rue Notre-Dame. C. C. SPENARD, Notaire, Bureau chez des Rues St. Paul et St. Vincent.

ETABLISSEMENT CANADIEN. D'HORLOGERIE, DE BIJOUTERIE ET D'ARTICLES DE FANTAISIE, TENU PAR M. L. P. BOIVIN, BIJOUTIER, No. 80, RUE ST. PAUL, en face du marché'. M. BOIVIN offre en vente, un assortiment étendu de Bijouterie, d'Horlogerie, etc. qu'il recommande à l'inspection des Dames et Messieurs de la ville et de la campagne. Il comprend: Montres de Dames et Messieurs, en Or et en Argent, du goût le plus nouveau et de première qualité. Chaînes en or françaises et anglaises. Tabatières d'argent, de dames et messieurs. Pendans d'oreilles. Épingles, épinglettes de corail et Cornaline, etc. etc. Pendules de porcelaine avec vases à fleurs complets, formant la plus élégante garniture de corniche. Lunettes en cr, argent et acier à verres concaves, convexes, et colorés; aussi toute espèce de verres de lunettes. Une jolie collection, pour les amateurs de Cannes, Cravaches, Fouets, monté en argent et en ivoire; ainsi qu'un assortiment de cueillères, et de fourchettes en argent, qui sont aussi confectionnées à ordres selon les goûts. M. B. se charge de réparations de pendules et de montres simple et compliquées, françaises et anglaises, ainsi que de toute espèce de bijoux, qui seront exécutées avec soin et promptitude. Montréal, 6 Janvier, 1846.

ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL DE LA REVUE CANADIENNE. A part de notre journal semi-hebdomadaire, nous publions une Revue mensuelle: l'ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL de la REVUE CANADIENNE. L'Album contient 32 pages de matière historique, littéraire, etc.—et au moins quatre pages de musique par mois. Comme on peut le voir par nos conditions d'Abonnement, en tête de la feuille, on fait une grande déduction à ceux qui prennent les deux; ces personnes auront pour DIX CHELINS seulement, à peu près CINQ CENTS grandes pages de littérature, etc., et CINQUANTE pages de Musique par an. La musique seule vaudra dans les familles, le prix de l'abonnement des deux publications. Nos conditions de souscription sont: pour les villes, de payer l'abonnement à PREMIERE DEMANDE, et pour la campagne INVARIABLEMENT D'AVANCE. Toutes lettres, communications, etc., doivent être adressées, (affranchies) aux Bureaux de la Revue Canadienne, No. 15, rue St. Vincent, porte voisine de la Minerne, STANISLAS DRAPEAU, Chef de l'Atelier. IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE.